

# Commune de ADON

## Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2020

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020.

Il est présenté avec la reprise des résultats 2019.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **167 804.13 €**.

#### ◆ Les recettes d'investissement

Chapitres	BP 2020
13 - Subventions d'investissement	52 608,04 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 515,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	71 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	40 681,09 €
Total	167 804,13 €

→ 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement

Le montant correspond à la reprise du résultat d'investissement 2019.

→ 10 – Dotations, fonds divers et réserves

En 2020, la commune perçoit le FCTVA relatif aux dépenses d'investissement 2018.

→ 13 – Subventions d'investissement

Cette prévision correspond au solde :

- des DETR 2016 et 2019
- de la réserve parlementaire 2017
- du volet 3ter du Conseil Départemental

#### ◆ Les dépenses d'investissement

Chapitres	BP 2020
16 - Emprunts et dettes assimilées	73 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	1 900,00 €
21 - Immobilisations corporelles	92 904,13 €
Total	167 804,13 €

→ 16 – *Emprunts et dettes assimilées*

Un emprunt contracté à court terme pour les travaux de sécurisation du bourg est à rembourser.

→ 20 – *Immobilisations incorporelles*

La commune a renouvelé, en 2017, pour 3 ans, son contrat avec SEGILOG pour l'utilisation des différents logiciels (comptabilité, payes, état civil ...).

→ 21 – *Immobilisations corporelles*

La prévision pour ce chapitre s'explique par la nécessité de conserver des fonds sur la section d'investissement pour les travaux agencement de terrains, d'accessibilité PMR à l'école, de réfection du clocher de l'église et l'installation de tables et bancs autour de l'étang communal.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **319 131.20 €**.

### ◆ Les recettes de fonctionnement

Chapitres	BP 2020
002 - Résultat de fonctionnement reporté	137 853,70 €
70 - Produits de services et ventes diverses	4 550,00 €
73 - Impôts et taxes	110 400,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	65 325,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 002,50 €
Total	319 131,20 €

→ 002 – *Résultat de fonctionnement reporté*

Le montant correspond à la reprise du résultat de fonctionnement 2019.

→ 70 – *Produits de services et ventes diverses*

Les produits de services correspondent principalement au remboursement, par le SIIS Adon-La Bussière, des charges d'eau, d'électricité et de fioul domestique pour l'école ainsi que la redevance d'occupation du domaine public France télécom et Enedis.

→ 73 – *Impôts et taxes (fiscalité)*

La fiscalité est la recette la plus important pour la commune ; les taux d'imposition restent identiques à 2019 soit :

Taxe foncière du bâti : 13.88 %

Taxe foncière du non bâti : 50.16 %

A la fiscalité s'ajoutera la taxe sur les pylônes et la taxe additionnelle aux droits de mutations.

→ 74 – *Dotations, subventions et participations*

La Dotation Globale de Fonctionnement est en légère baisse.

→ 75 – *Autres produits de gestion courante*

Les recettes liées aux locations de la salle polyvalente sont faibles.

◆ Les dépenses de fonctionnement

Chapitres	BP 2020
011 - Charges à caractère général	101 941,20 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	63 795,00 €
014 - Atténuations de produits	15 945,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	63 800,00 €
66 - Charges financières	650,00 €
67- charges exceptionnelles	2 000,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	71 000,00 €
Total	319 131,20 €

→ 011 – *Charges à caractère général*

La prévision pour ce chapitre s'explique par les dépenses liées à toutes les charges à caractère général (énergie, assurances...), aux travaux d'entretien des différents bâtiments et par la nécessité de conserver des fonds sur la section de fonctionnement.

→ 012 – *Charges de personnel et frais assimilés*

Les charges de personnel seront stables.

Effectif de la collectivité : 3 agents à temps non-complet

- Service administratif : 1 agent à 16/35<sup>ème</sup>
- Service technique : 1 agent à 4/35<sup>ème</sup> et 1 agent à 31/35<sup>ème</sup>

→ 014 – *Atténuation de produits*

La prévision sur ce chapitre est stable.

→ 65 – *Autres charges de gestion courante*

La prévision pour ce chapitre est en stable

La prévision la plus significative pour ce chapitre correspond à la participation versée au SIIS.

→ 66 – *Charges financières*

Le montant d'intérêts d'emprunt est en hausse compte tenu du remboursement de l'emprunt à long terme contracté pour les travaux de sécurisation du bourg.